



**Procès-verbal de la septième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 18 octobre 2023 à 19 h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.**

---

## **PRÉSENCES**

### **Membres avec droit de vote :**

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente (2024)
M. Xavier Mercier Méthé	Vice-président (2024)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2025)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2025)
Mme Ludivine Liberge	Administratrice cooptée (2024)
M. Mathieu Montégiani	Administrateur coopté (2024)
M. Frédéric Paquet	Administrateur (2024)

### **Membre sans droit de vote**

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch–Saint-Sauveur
------------------------	--

## **ABSENCES**

Mme Estelle Lacourse-Dontigny	Administratrice (2025)
-------------------------------	------------------------

## **IL Y A QUORUM**

### **AUTRES PRÉSENCES :**

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
M. Sergio Avellan Hernandez	Conseiller en urbanisme, division de la gestion territoriale
Mme Véronique Demers	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 12 personnes assistent à l'assemblée, et 7 en visioconférence.

## Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 20 septembre 2023
- 4. Consultation publique et demande d'opinion concernant le projet d'autorisation personnelle à Jeunes Musiciens du monde**
5. Présentation des résultats de l'enquête menée par Concertation Saint-Sauveur sur les besoins des personnes vivant ou fréquentant le secteur
6. Fonctionnement du conseil de quartier
7. Période d'information du conseiller municipal
8. Période de questions et commentaires des citoyens
9. Dossiers particuliers du conseil de quartier
  - Suivi du projet de sécurité routière de certains CQ
10. Comités du conseil de quartier (suivi)
11. Trésorerie
12. Correspondance
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

## Procès-verbal

### **1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée débute à 19 h 05.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

### **3. Adoption du procès-verbal du 20 septembre 2023**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 20 septembre.

4. [Consultation publique et demande d'opinion concernant le projet d'autorisation personnelle à Jeunes musiciens du monde, 684, rue Saint-Vallier Ouest.](#)

**M. Sergio Avellan Hernandez, conseiller en urbanisme, division de la gestion territoriale, à la Ville de Québec**

La demande consiste à autoriser l'organisme Musiciens du monde à utiliser tous les espaces du bâtiment de 3 étages qu'il a acquis (ancien couette et café) à des fins d'enseignement, et convertir le logement de l'étage supérieur pour les besoins de l'organisme offrant des cours de musique aux jeunes du quartier.

Le projet de règlement permettrait à Jeunes musiciens du monde d'être avec les exigences de zonage de la ville. La situation actuelle contraint Jeunes musiciens du monde à fournir 4 stationnements, alors que le projet de règlement dispense l'organisme de cette obligation. L'autorisation concerne seulement le bâtiment où loge Jeunes musiciens du monde, au 684, rue Saint-Vallier Ouest. Celle-ci est non transférable et d'une durée de 50 ans.

**M. Mathieu Fortier, de Jeunes musiciens du monde** — L'école n'a pas de vocation commerciale. C'est un OBNL qui accueille chaque semaine 160 jeunes. Les activités, dispensées gratuitement, permettent aux jeunes de développer leurs compétences musicales, mais également leurs habiletés sociales et émotionnelles.

L'immeuble a été réaménagé, avec l'aide de designers qui font partie du conseil d'administration. Il y a des projets pour la cour arrière et la façade.

Malgré quelques commentaires sur le fait qu'un logement sera retiré du « marché locatif », tous les membres du conseil de quartier se prononcent unanimement en faveur du projet de règlement.

**RÉSOLUTION 23-07-01**

À main levée, chacun des membres présents du conseil d'administration est invité à se prononcer en faveur des modifications réglementaires ou en faveur du statu quo (aucune modification). Le conseil d'administration se prononce à l'unanimité en faveur des modifications réglementaires relatives à une autorisation personnelle à l'organisme Jeunes Musiciens du monde pour l'utilisation du lot 5 340 669 du cadastre du Québec, 684 rue Saint-Vallier Ouest (R.C.A.1V.Q. 493).

5. **Présentation des résultats de l'enquête menée par Concertation Saint-Sauveur sur les besoins des personnes vivant ou fréquentant le secteur**

**Mme Céline Henrioux, de la Concertation Saint-Sauveur** — Un portrait des besoins des citoyens du secteur du Bas-Bijou a été réalisé. Les limites de la zone touchée sont le boulevard Charest au nord, la falaise au sud, la rue de l'Aqueduc à l'ouest et le boulevard Langelier à l'est. Le comité ayant réalisé ce portrait — en élaboration depuis 2019 — est composé de résidents du quartier et de groupes communautaires.

Les besoins identifiés concernent :

- L'accès à des activités;
- L'accès aux services alimentaires;
- L'accès à des commerces et des services de proximité;
- L'accès à un lieu collectif et rassembleur.

Le portrait relève que la population du Bas-Bijou est diversifiée et habite depuis longtemps le secteur (3, 5 et même plus de 10 ans). Plus de 85% des répondants se déplacent à pieds; il y a une forte mobilité active. Les citoyens souhaitent préserver le sentiment d'appartenance, la mixité sociale et l'entraide dans le secteur.

La Concertation Saint-Sauveur aimerait lancer un projet éphémère sur les espaces extérieurs du Centre Édouard-Lavergne, pour renforcer le sentiment d'appartenance envers ce lieu et transformer le parking en espace vert et multifonctions.

La Concertation Saint-Sauveur souhaite que le conseil de quartier de Saint-Sauveur serve de courroie de transmission avec la Ville de Québec, afin d'apporter un soutien financier qui faciliterait le développement d'initiatives citoyennes au Centre Édouard-Lavergne.

**M. Xavier Mercier-Méthé, vice-président du conseil de quartier de Saint-Sauveur** — le conseil va revenir avec une résolution en lien avec la demande de la Concertation.

**M. Sylvain Simoneau, secrétaire** — S'informe à savoir si un organisme est porteur du dossier. Sans l'existence d'un OBNL, il est difficile d'avoir une structure, du financement.

## 6. Fonctionnement du conseil de quartier

**Démission** — Mme Jade Néron a avisé le conseil de sa démission en raison d'un déménagement dans un autre quartier. Le conseil de quartier de Saint-Sauveur souhaite remercier Jade Néron pour sa participation et adopte la résolution suivante :

### **RÉSOLUTION 23-07-02**

Concernant une motion de remerciement suite à la démission de Mme Jade Néron  
SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de remercier Madame Jade Néron pour son implication et sa participation au conseil de quartier.

## 7. Période d'information du conseiller municipal

M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, District de Saint-Roch—Saint-Sauveur

**Travaux sur la rue de l'Aqueduc** — Des travaux d'asphaltage sont effectués la nuit, pour limiter les impacts sur la circulation de jour, mais aussi pour que ces travaux soient faits avant l'arrivée de la neige. Des plaintes de bruit ont été signifiées. La zone d'avis transmis aux résidents aurait du être plus grande.

**Piscine Wilfrid-Hamel** — L'ouverture après les travaux, sous acceptation provisoire, est imminente. Il y a des tests d'étanchéité, et si tout va bien, l'infrastructure municipale rouvrira bientôt pour la population.

**Clocher de l'église Saint-Sauveur** — Le chantier de reconstruction du clocher de l'église Saint-Sauveur, représentant un investissement de plus de 3 millions de dollars, commence. Le projet bénéficie de subventions gouvernementale et municipale en lien avec la préservation du patrimoine exceptionnelle. Il est questions de procéder à une restauration complète du clocher.

**Stationnement dans les rues voisines de Desharnais Pneus et mécanique** — Des citoyens se plaignent du manque de stationnements le jour, dans les rues avoisinants le garage Desharnais (sur le boulevard Charest à l'angle de la rue Marie-de-l'Incarnation), pendant ses heures d'ouverture. M. Lachance souligne qu'il n'y a pas de moyen légal pour intervenir, mais qu'il s'engage à mentionner cette problématique à M. Serge Bety, du Service de transport et de la mobilité intelligente pour évaluation.

**Amélioration des infrastructures piétonnières** — Une demande d'amélioration des infrastructures urbaines pour piétons est exprimée dans une lettre de citoyens du secteur Notre-Dame-de-Pitié. Cette lettre, remise au conseiller municipal, est signée par des résidents du quartier et appuyée par le CCQSS (Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur), le Centre Durocher et le Centre communautaire L'Amitié. Il est aussi question d'ajouter des poubelles, du verdissement et des bancs de parc afin de créer un parcours piétonnier adapté à la clientèle plus âgée. Les requérants de la lettre souhaitent ainsi que le secteur soit plus convivial pour les usagers du transport en commun, mais aussi les clientèles à mobilité active et à mobilité réduite.

**Sens unique sur la rue Saint-Vallier Ouest** — M. Lachance informe que le projet a été réévalué afin de minimiser les conséquences, notamment sur la desserte en transport en commun. Le verdissement demeure une priorité pour 78% des résidents et est essentiel à la réalisation du projet (subvention).

**Réseau cyclable** — Mme Myriam Nickner-Hudon, présidente, félicite la Ville de Québec pour la réparation effectuée au bas de la Pente-Douce, en direction Est. Mme Ludivine Liberge, administratrice, affirme qu'il faudrait augmenter le service cyclable et mettre l'accent sur la sécurité. M. Xavier Mercier Méthé, vice-président, propose une campagne de sensibilisation au partage de la route entre vélos, autos et piétons.

Le conseiller Lachance renchérit en rappelant que la sécurité routière peut être améliorée à partir du moment où la pyramide de priorité sera respectée, soit les piétons, les cyclistes et ensuite les automobilistes.

## **8. Commentaires des citoyens**

Ce point de l'ordre du jour a été abordé en parallèle du point 7.

## 9. Dossiers particuliers du conseil de quartier

**Échange et discussion sur un panel de discussion concernant l'habitation** — M. Xavier Mercier Méthé indique qu'il ne s'agit pas ici de vouloir renouveler la vision de l'habitation de la Ville de Québec, mais de réfléchir aux particularités du quartier Saint-Sauveur et de communiquer les informations aux instances de la ville. Le but est d'être en mode écoute, sous forme de panel de discussion, avec de courtes interventions.

Le programme est en préparation par M. Mercier Méthé et Mme Lacourse. L'activité aurait lieu probablement en novembre et comprendrait des conférenciers invités. Par expérience, M. Simoneau entrevoit davantage février afin d'aller chercher le financement et confirmer les invités.

Les administrateurs sont en accord avec la tenue d'un panel, sa forme et les coûts envisagés.

### **RÉSOLUTION 23-07-03**

#### **Résolution concernant la tenue d'un panel de discussion concernant l'habitation dans le quartier Saint-Sauveur.**

CONSIDÉRANT QUE depuis 2020 l'accessibilité à la propriété et au logement se sont dégradés en raison notamment :

- de l'augmentation rapide du coût de la vie;
- de la hausse des coûts de construction et de la rareté de la main d'oeuvre;
- de l'augmentation des taux d'intérêts;
- de la baisse du taux d'occupation des logements;
- de l'épuisement des programmes d'aide à la construction de logements abordables;

CONSIDÉRANT QU'à son assemblée du 21 juin 2023, le conseil de quartier a été interpellé par les citoyens et organismes sociaux du quartier au sujet de la rareté du logement et des difficultés de réaliser de nouveaux projets de logement sociaux;

CONSIDÉRANT la Vision de l'habitation 2020-2030 de la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT QU'une compréhension de la problématique du logement à l'échelle du quartier serait utile aux administrateurs du conseil de quartier dans leur processus de prise de décision.

**SUR UNE PROPOSITION de Monsieur Xavier Mercier Méthé, DÛMENT APPUYÉ par Monsieur Mathieu Montegiani, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur :

- Autorise la réalisation d'un panel de discussion concernant l'habitation dans le quartier Saint-Sauveur;
- Réserve un montant de 300 \$ à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier pour le support technique et le matériel nécessaire aux participants.

Adopté à l'unanimité.

**Hommage à Jacques Fiset** — MM. Lachance et Beauchemin rendent hommage à M. Fiset, décédé récemment. Le conseiller municipal indique que M. Fiset a été conseiller municipal de 1989 à 1997 et instigateur des conseils de quartier. «Il croyait à la démocratie et était actif jusqu'à tout récemment.» «On a perdu un pionnier du quartier, impliqué dans le comité citoyen et d'autres comités. Il a aussi été fondateur de la première maison de jeunes dans le quartier. On a subi la perte d'une personne éminemment importante pour le quartier Saint-Sauveur».

#### **10. Comités du conseil de quartier (suivi)**

s.o.

#### **11. Trésorerie**

- **État des revenus et dépenses**  
Reporté à la prochaine assemblée.
- **Factures et transactions**  
Secrétaire de rédaction

#### **RÉSOLUTION 23-07-04**

Considérant la résolution 23-01-04 qui fixe à 115 \$ le tarif de rédaction pour 2023 ;  
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de payer 115 \$ à Madame Véronique Demers pour la rédaction du procès-verbal du mois de d'octobre 2023..

#### **12. Correspondance**

s.o.

#### **13. Varia**

s.o.

#### **14. Levée de l'assemblée**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 18.

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mercredi 15 novembre 2023.

**Mme Myriam Nickner-Hudon**

Présidente

**M. Sylvain Simoneau**

Secrétaire

## Annexe 1 – Suivi des résolutions

<b>Aide-mémoire – Résolutions courantes</b> (en gris, suivi complété)			
<b>No, sujet, procès-verbal</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Demande ou recommandation</b>	<b>Suivi</b>
23-07-03 – Panel concernant l’habitation	CQ et Ville	Tenu d’un panel de discussion concernant l’habitation dans le quartier Saint-Sauveur	Date, invités et salle à confirmer.
23-07-01 – Opinion – 684 rue Saint-Vallier Ouest – Jeunes Musiciens du monde	Conseil d’arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur des modifications R.C.A.1V.Q. 493	
23-06-26 – Soutien à la mobilisation – Sécurité routière et activités de sensibilisation	Divers conseils de quartier et Ville	Participer à un regroupement de conseil de quartier Autorisé une demande d’aide financière Nommer des responsables	Projet annulé
23-03-14 – Sécurité écoles – appui, <u>mars 23</u>	Ville	Appui aux démarches et demandes au gouvernement provincial pour améliorer la sécurité routière autour des écoles	
23-03-13 – Opinion, 855 Charest Ouest, <u>mars 23</u>	Conseil d’arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur de ne pas imposer de nombre minimal de cases de stationnement dans la zone 15030Cc	
23-02-10 – Opinion, <u>fév. 2023</u>	Ville	En faveur des pistes d’actions sous réserve des suggestions formulées	
23-02-09 – Printemps Saint-Sauveur, <u>fév. 2023</u>	SHQ	Contribuer à la hauteur de 2 000 \$ au projet en partenariat avec la SHQ.	
23-01-03 – Qualité de l’eau, <u>janv. 2023</u>	Ville	Diffuser les données de la qualité de l’eau et notamment, au bassin Louise	16 fév. 2023 : Diffusion sous la responsabilité du Port de Québec, propriétaire et opérateur. Pour les autres lieux, la Ville est en réflexion sur les outils les plus appropriés pour partager l’info.
23-01-02 – Bain portuaire, <u>janv. 2023</u>	Ville	Contribuer aux coûts d’opérations du bain portuaire notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	
23-01-01 – Opinion – 481, rue Franklin, <u>janv. 2023</u>	Conseil d’arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur des modifications R.V.Q.1V.Q. 472 et 474, angle des rues Aqueduc et Franklin	15 fév. 2023, <u>avis</u> de participation référendaire
CA-22-26 – Rue Marie-de-l’Incarnation, école Saint-Malo, <u>juin 2022</u>	Ville	Analyser des améliorations à la sécurité (prolonger le corridor scolaire, élargir les trottoirs, ajouter des saillies, des îlots centraux, des aires vertes, etc.)	
CA-22-20 – Rue Saint-Vallier piétonne, <u>mai 2022</u>	SDC	Déception que la rue Saint-Vallier ne soit pas piétonne à l’été 2022.	

**Légende** : SDC Société de développement commercial Saint-Sauveur ; SHQ Société historique de Québec